

## Les enfants sont notre avenir

Chaque enfant a droit à l'éducation. Tous les parents – y compris moi-même – ont un souhait majeur : donner à leurs enfants une chance d'apprendre, de jouer et de découvrir le monde – et en fin de compte, créer un meilleur avenir pour eux et pour nous tous.

Malheureusement, de nombreux enfants au Liban ne vont pas à l'école et n'ont pas accès à l'éducation formelle. Cela reste un défi pour nous tous. Nous devons donc améliorer la situation des enfants et de l'avenir de ce pays !

La communauté internationale s'est donc engagée à améliorer l'éducation à travers le monde. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a pour objectif « d'assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous ».

Ces dernières années, nous avons réussi à amener plus d'enfants à l'école et à améliorer la qualité de l'éducation. Au cours des quatre dernières années, l'aide allemande a permis d'éduquer plus d'un demi-million d'enfants au Liban. Plus de 150 écoles publiques libanaises ont été réhabilitées avec notre soutien. Un montant supplémentaire de 50 millions d'euros sera alloué par l'Allemagne au programme libanais « Atteindre tous les enfants avec l'éducation » (RACE), ce qui porte la contribution totale de l'Allemagne à ce projet à 250 millions d'euros depuis 2014. Il s'agit d'une réalisation commune impressionnante dont nous sommes fiers.

L'Allemagne est prête à soutenir le Liban – non seulement en contribuant au programme RACE, mais également en investissant dans l'infrastructure des écoles publiques libanaises et en aidant le ministère de l'Éducation à renforcer ses capacités pour assurer une éducation de qualité pour tous.

**Dr Georg Birgelen**  
Ambassadeur de la République  
fédérale d'Allemagne au Liban

## L'éducation, arme de paix

Alors que le Liban vient de marquer le triste anniversaire du début de la guerre civile, ce supplément examinera comment l'éducation peut soutenir la paix et déterminer les politiques et stratégies à mettre en place pour maximiser les effets positifs de l'éducation à la paix. Plus précisément, il cherchera à s'attaquer aux problèmes complexes qui affectent l'éducation dans l'ensemble de la société libanaise – de l'administration à la culture, de la protection de l'enfance aux programmes scolaires. Pour ce faire, il concentrera les différents articles sur les enseignants, les universitaires, les agences travaillant pour l'éducation et surtout les enfants et les étudiants désireux d'apprendre, en leur donnant la parole.

Comme nous abordons la question de l'éducation et de la paix, trois éléments principaux ont été mis en lumière au cours de la dernière décennie. Le premier concerne la protection des enfants en situation de crise et la réponse à donner aux conséquences négatives des conflits sur leur éducation. La deuxième priorité est de « ne pas nuire », afin de s'assurer que l'éducation ne renforce pas les inégalités et ne nourrit pas de nouvelles divisions. Le troisième élément concerne plus spécifiquement l'éducation et la consolidation de la paix, en mettant l'accent sur les réformes du secteur de l'éducation lui-même et

ses contributions à de plus grandes transformations politiques, économiques et sociales dans les situations d'après-conflit.

Notre supplément est à la fois important et opportun dans le monde et au Liban, car l'accent est mis davantage sur la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Le rôle de l'éducation dans la réalisation des objectifs du développement durable est clair, comme indiqué dans l'objectif 4, qui vise à assurer une éducation inclusive et équitable pour tous et à transmettre les connaissances et les compétences nécessaires à la promotion du développement durable, notamment par la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence, la citoyenneté mondiale et la valorisation de la diversité culturelle. Comme pour les suppléments précédents, nous espérons que celui-ci stimulera le dialogue sur les approches et stratégies collectives visant à renforcer la contribution de l'éducation à la consolidation de la paix à long terme au Liban, où une simple salle de classe dynamique peut constituer une alternative fondamentale à la violence.

**Celine Moyroud**  
Représentant Résident a.i du Programme des Nations  
Unies pour le Développement

## Mariage forcé

Une parmi tant d'autres de nos aberrations législatives a été de jumeler le sort salarial des enseignants du secteur privé avec celui de la fonction publique. Ainsi, sous prétexte qu'à une certaine époque leur syndicat ne bénéficiait pas de suffisamment d'influence pour négocier les revendications du secteur, le gouvernement d'alors avait décidé d'arrimer leur destin au caravansérail de l'administration. En ce temps, on avait fait miroiter aux enseignants du privé le grand avantage de voir leurs salaires augmentés régulièrement, en même temps que les fonctionnaires.

Seulement voilà, avec les années, le nombre de fonctionnaires a quasiment quadruplé. Il devenait ainsi pratiquement impossible de toucher à leur rémunération sans creuser d'avantage le déficit du Trésor public et augmenter l'endettement de l'État, avec tout ce qui s'ensuit en termes de menaces pour la stabilité de la monnaie nationale. La dernière échelle des salaires dans la fonction publique, adoptée au forceps par le Parlement l'année dernière, a eu de ce fait de graves répercussions sur le budget de l'État, en raison de l'écart énorme entre les sommes prévues et celles qui doivent effectivement

être décaissées, gonflant monstrueusement la masse salariale de l'Administration publique. À cela vient s'ajouter le recrutement aussi sauvage qu'illégal de milliers de fonctionnaires supplémentaires, fruits de la corruption et du trafic d'influence politique.

Que sont devenues dans tout cela les revendications légitimes des enseignants ? La partie qui les concerne dans la nouvelle grille des salaires est tellement floue qu'elle a fini par créer un embrouillamini inextricable dans les rapports entre les directions des écoles privées, les salariés et les comités des parents, avec au bout le spectre d'une augmentation des frais de scolarité.

L'urgence aujourd'hui pour les enseignants du privé est de reprendre leur autonomie syndicale en s'extirpant rapidement de ce mariage forcé avec le secteur public, afin de tenter autant que faire se peut de récupérer leurs droits, loin de la gabegie et du bricolage de l'État.

**Gaby Nasr**  
Directeur des éditions spéciales  
du quotidien L'Orient-Le Jour

## L'exploitation politique fait du tort aux déplacés

Des informations commencent à circuler sur une nouvelle vague de déplacés venant de Syrie en direction du Liban. La cause serait cette fois économique-sociale, dans la mesure où les Syriens souffrent de pauvreté extrême dans de nombreuses régions, particulièrement celles qui sont éloignées de la capitale Damas et devenues invivables après la destruction des infrastructures, des usines et des champs agricoles.

Ces informations, propagées par des responsables politiques proches de Damas plutôt que par le camp adverse, ne servent en aucun cas l'intérêt des déplacés syriens, car elles suscitent la crainte chez les Libanais d'une nouvelle vague de migrants que ce petit pays ne pourra pas absorber, et ce à tous les niveaux : économique, social, financier, sans compter le fardeau de la sécurité.

Certains dirigeants exploitent la carte des déplacés à des fins de pression politique. Ils accusent les autres de ne pas vouloir les renvoyer dans leur pays, puis engagent de nouveaux préparatifs pour tenter d'intimider l'adversaire et le pousser vers des options politiques qu'il ne souhaite pas.

Ceux-là extraient la question des déplacés de son caractère humanitaire et la renvoient vers le champ politique, et au lieu de se montrer solidaires des réfugiés qui ne sont responsables en rien, contribuent à développer un état d'hostilité qui risque de dégénérer en actes de vengeance et d'intimidation. Et c'est ainsi que l'hostilité grandit entre les deux peuples.

Il est temps pour les politiciens de cesser d'exploiter ce dossier à des fins personnelles, de se livrer à des surenchères et des tentatives répétées d'exiger obéissance et loyauté ! Que cette question soit laissée aux personnes directement concernées, et qu'elle soit traitée dans les cadres juridique et officiel adoptés dans des cas similaires. Et que l'État libanais tranche ce problème à travers le Conseil des ministres, et détermine une politique et un discours unifiés qu'il communiquera au monde entier, afin d'exercer une pression qui puisse être efficace, au lieu d'étaler ses divisions, ce qui ne sert ni les Libanais ni les réfugiés.

**Ghassan Hajjar**  
Rédacteur en chef du quotidien an-Nahar